



INFIRMIER AU CATTP DE BAGNOLET

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR MARNE
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



ACCES AU LIEU DE TRAVAIL

Adresse : 59, rue Victor Hugo
93170 Bagnolet

En transport : RER A- arrêt Nation- Ligne 9
arrêt Robespierre

En Voiture :

LES CONTACTS :

- Directrice des soins :
Mme Marie Paule BOISSEL
directiondesoins@epsve.fr
01 43 09 32 33
- Direction des Ressources Humaines :
Mr Pierre-Alban PILLET
– secrétariat –
drh@epsve.fr
01 43 09 32 61 - 33 53

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) « le Mas de Lisle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

PRESENTATION DU PÔLE OU DIRECTION

Le pôle 93G12 est un pôle de psychiatrie adulte qui s'adresse à tout citoyen de plus de 15 ans et 3 mois souffrant de troubles psychiques et habitant sur l'une des 3 communes suivantes :

- ✚ Bagnolet
- ✚ Le Pré saint Gervais
- ✚ Les Lilas

Le pôle 93G12 dispose de structures de soins spécifiques afin de répondre au plus près aux besoins de la population soignée :

- ✚ UHTP Morvan de 24 lits + 2 CSI
- ✚ UHTP Alizé de 10 lits : patients souffrant de psychoses résistantes.
- ✚ CMP : Consultations et VAD
- ✚ HDJ : Hospitalisation de jour
- ✚ AFT : Patients ayant besoin d'un fort étayage (familles extérieures)
- ✚ Appartements associatifs : accompagnement à la réinsertion.

Le CATT est une unité qui propose par demies journées des activités thérapeutiques autour de médiations diverses visant à maintenir et à favoriser une existence autonome, éviter l'isolement et la perte des capacités relationnelles, affectives et cognitives. Les soins s'adressent aux patients stabilisés dont la pathologie entraîne des difficultés à s'insérer dans le tissu social. L'équipe soignante coordonne et soutient le principe de la prise en charge globale du patient.





IDENTIFICATION DU POSTE

Position dans la structure :

Autorité hiérarchique :

- Mme Urszula KOJTYCH CSS
- Mme Françoise BONINSEGNA CS

Autorité fonctionnelle :

- Dr Sylvia RENER Chef de pôle

Liaisons fonctionnelles :

Interne au pôle : Le chef de pôle, l'assistant collaborateur du chef de pôle (CSS), les praticiens hospitaliers, les médecins attachés, les internes, les FFI, les cadres de santé, l'équipe paramédicale, les secrétaires, les psychologues, les assistantes sociales, les ASH.

Externe au pôle : Intervenants culturels et artistiques, Direction des soins, cadres de santé et infirmiers des autres pôles, DRH, cadre hygiéniste, diététiciennes, Pôle Cristales, SIH, Pharmacie (PUI), DAHL, DFSI, Service des Tutelles, Services Logistiques, Association sportive de Ville Evrard (ASVE), Formation Permanente, Médecine du travail.

Externe à l'établissement : Municipalités des villes de Bagnolet, Les Lilas, Le Pré Saint Gervais, les commissariats de secteur, les OPHLM, les CCAS, le tissu associatif, les services de soins des hôpitaux généraux Familles et proches des malades, tuteurs et curateurs, juge des tutelles, ASE, médecins généralistes et spécialistes, psychiatres privés, institutions spécialisées, maisons de retraite...

Horaires et conditions de travail :

Contrat annuel 1575 heures (28 CA et 18 RTT)
38H/semaine (9h-17h00 x4 et 9h00-15h00 le vendredi)
Horaires pouvant être modifiés en fonction des besoins du service et/ou du pôle
Mobilité au sein du pôle
Repos les Samedi / Dimanche et les jours fériés
Tickets restaurant hors repas thérapeutique

Description synthétique du poste :

Le CATTP, centre d'accueil thérapeutique à temps partiel, est une unité qui propose par demies journées des activités thérapeutiques autour de médiations diverses visant à maintenir et à favoriser une existence autonome, éviter l'isolement et la perte des capacités relationnelles, affectives et cognitives.

Les soins s'adressent aux patients stabilisés dont la pathologie entraîne des difficultés à s'insérer dans le tissu social.

L'équipe soignante coordonne et soutient le principe de la prise en charge globale du patient.

L'équipe soignante se compose de :

- ✚ 0.2 ETP de psychiatre
- ✚ 0.5 ETP de cadre de Santé
- ✚ 3 ETP IDE
- ✚ 0.2 ETP de psychologue
- ✚ 0.2 ETP de secrétaire médicale (AMA)

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Missions générales :

- ✚ Garantir la qualité, la sécurité de l'accueil des patients
- ✚ Dispenser des soins répondant aux besoins des patients dans le cadre des missions de l'unité
- ✚ Contribuer à la prise en charge individualisée des patients,
- ✚ Contribuer à la communication interne et externe à l'unité
- ✚ Participer à la transmission et à l'approfondissement des compétences et savoirs infirmiers
- ✚ Contribuer aux activités, à l'image et aux évolutions de l'institution. Participer aux groupes de travail.

Missions principales : participe aux entretiens d'accueil et d'évaluation, adapte les soins personnalisés en fonction de l'orientation clinique, surveille et évalue l'évolution des symptômes et communique avec l'équipe pluridisciplinaire,





réalise des entretiens infirmiers de soutien, formalise son activité en utilisant les transmissions soignantes dans le contexte, collabore avec les autres unités du pôle et les partenaires sociaux et communaux, planifie, organise, participe aux séjours thérapeutiques en collaboration avec les unités du pôle et les services administratifs de l'établissement et en assure le bilan, participe aux activités thérapeutiques proposées par les intervenants extérieurs, propose, met en place, anime, évalue les ateliers thérapeutiques individuels ou de groupe en fonction des besoins des personnes soignées, favorise l'autonomie et l'insertion dans le tissu associatif local, participe aux réunions d'équipe, de synthèse et institutionnelles, participe aux actions de formation permanente, s'investit dans l'encadrement et l'accompagnement des étudiants et des nouveaux arrivants, participe à la promotion de l'unité de soins, du pôle et de l'établissement, collabore avec le régisseur du pôle.

Qualifications : *Diplôme Infirmier*

Savoirs/connaissances théoriques :

Diplômes : **DEI - ISP**

Connaissances détaillées :

Connaissances approfondies : Soins, législation de la profession IDE, législation liée aux droits du patient en psychiatrie, décret de compétences IDE, clinique et sémiologie psychiatrique, traitements médicamenteux, législation de l'hospitalisation sous contraintes, la protection des majeurs handicapés

Connaissances détaillées : connaître les outils méthodologiques relatifs à la démarche de soins, les règlements et protocoles en vigueur dans le pôle, avoir des connaissances sur les pathologies prises en charge dans l'unité et le pôle, se sensibiliser aux différents courants de pensée et approches thérapeutiques liés à la santé mentale, maîtrise du soin via des médiateurs thérapeutiques.

Savoirs faire : accueillir, rassurer, accompagner

Savoirs être :

Faire preuve de maturité professionnelle, de rigueur, de méthode et d'organisation
Etre autonome, avoir des capacités d'adaptation et d'observation
Avoir des qualités relationnelles et d'écoute vis à vis du patient et de son entourage
Avoir le sens de l'initiative et du travail en équipe pluridisciplinaire
Respecter les valeurs et les règles professionnelles
Mobiliser des capacités d'évaluation de sa pratique professionnelle
Se responsabiliser en fonction des organisations et des objectifs de l'unité de soins
Savoir collaborer avec l'ensemble des partenaires de soin
Faire preuve de discrétion, de respect et de disponibilité
Savoir se situer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle
Faire preuve de mobilité au sein du pôle

Particularités du poste : permis de conduire recommandé

EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Cadre de santé, Master, IPA, DU

Signature de l'agent :

